REÇU EN PREFECTURE
le 28/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-083-218300655-20250228-DELI_2025_0

COMMUNE DE GASSIN

VILLE DE GASSIN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

***L'an deux mille vingt cinq***
*le : vingt-sept février à 18 heures*
*Le Conseil Municipal de la Commune de Gassin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie WANIART, Maire,*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2025.*

*Membres présents : Agnès MARTIN, Séverine VILLETTE, Didier SILVE, Hervé BERNE, Sylvie BRUNET, Elisabeth DIGNAC, Chantal SIMONI, Serge VOTA, Patrice REYNAUD, Florence BEC, Karim JERIBI, Mélanie CASCANT, Florian MARQUES, Sébastien BRUNO.*

| Nombre de Conseillers : | |
|---|---|
| en exercice | 22 |
| présents | 15 |
| votants | 19 |

*Membre(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

*Monsieur François MATTON à Madame Anne-Marie WANIART,*
*Madame Anne-Marie MARCELLINO à Madame Chantal SIMONI,*
*Monsieur Philippe MURET à Monsieur Hervé BERNE,*
*Madame Solène PESCH à Madame Agnès MARTIN,*

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
le : 28/02/2025
et de la publication sur le site internet
le : 28/02/2025

*Membre(s) absent(s) :*

*Madame Caroline FUCHS*
*Monsieur Grégory HERMELIN*
*Monsieur Anthony AMSTER*

*Secrétaire de séance : Madame Séverine VILLETTE.*

| N° 25/09 | OBJET : AVENANT « BOUTIQUE » À LA CONVENTION D'OBJECTIF OFFICE DE TOURISME – MAIRIE 2023-2025 |
|---|---|

Rapporteur : Madame Anne-Marie WANIART, Maire,

Soucieux de valoriser les produits du terroir, de développer son lien avec les producteurs et de proposer à ses visiteurs une offre plus complète, l'office de tourisme va proposer notamment des produits viticoles. Il est pour cela nécessaire de modifier la convention d'objectifs 2023-2025.

Il est proposé d'ajouter un chapitre « Boutique », ainsi rédigé :

REÇU EN PREFECTURE
le 28/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-083-218300655-20250228-DELI_2025_0

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES DÉLIBÉRATIONS N° 25/09 DU 27 FÉVRIER 2025 (SUITE)**

Boutique
Dans le cadre de sa mission de valorisation du territoire et d'amélioration de l'expérience des visiteurs, l'office exploite une boutique proposant une sélection de produits mettant en avant l'identité locale et l'appartenance de Gassin à l'association Les Plus Beaux Villages de France.

L'offre de la boutique se décline en plusieurs catégories :
-Produits exclusifs : objets conçus pour et par l'office qui valorisent des matériaux et savoir-faire locaux.
-Produits du terroir : en partenariat avec les domaines viticoles et producteurs locaux, une gamme de produits régionaux est proposée à la vente afin de promouvoir le savoir-faire gastronomique du territoire.
-Produits Plus Beaux Villages de France : articles des Plus Beaux Villages de France.
-Produits culturels et ludiques : objets qui mettent en lumière l'histoire et le patrimoine de Gassin et de la région.
-Dépôt-vente : espace dédié aux créateurs et artisans locaux, permettant une mise en avant de leur production auprès des visiteurs.
L'office veille à garantir une offre diversifiée et de qualité, en adéquation avec les attentes des visiteurs et les valeurs du territoire.

| Indicateurs | Bilan 2023 | Bilan 2024 | Bilan 2025 |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | | | |
| Nombre de partenaires « créateurs » | | | |
| Nombre de partenaires « terroir » | | | |
| Panier moyen | | | |
| Nombre de références en stock | | | |

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, ouï l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, **à L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés** :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention d'objectifs.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

MAIRIE DE GASSIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
83 (Var)

Copie conforme au registre des délibérations.
Le Maire,
Anne-Marie WANIART

La secrétaire
Séverine VILLETTE